

MAGAZINE D'INFORMATIONS

Puymoyen magazine

1^{er} semestre 2018



Venir en mairie ?

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h



Contact

Tél. : 05 45 61 10 54

Fax : 05 45 61 64 91

Portable astreinte : 06 07 14 45 38

Email : contact@puymoyen.fr

www.puymoyen.fr

3

Événements
marquants

6

Vie municipale

10

Environnement

12

Jeunesse & loisirs

14

Vie associative

22

Infos pratiques

23

État civil

24

Agenda

Édition : Ville de Puymoyen

Mairie : 05 45 61 10 54 - contact@puymoyen.fr

Responsable de publication : Gérard Bruneteau

Rédaction : Commission Communication

Ont collaboré à ce numéro : les infrastructures de la petite enfance,
les écoles et les associations de la ville.

Remerciements : tous nos remerciements aux personnes
qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.

Conception et réalisation : Agate Communication - 05 45 61 12 89 - www.agatecom.fr

Crédits photos : Christian Mazou

Date de parution : juillet 2018

Édito



Chères Puymoyennaises, chers Puymoyennais,
Le Conseil Municipal poursuit sa feuille de route avec la continuité des aménagements. Les élus à l'unanimité des dossiers présentés, ont validé l'arrivée d'associations locatives au pôle municipal qui désormais est identifié : i-Pôle. Les recettes atténueront les charges de fonctionnement de cet espace, l'autre partie sera affectée aux différentes associations de notre commune.

L'ancien local du club des aînés s'ouvre sous un nouveau jour, par l'arrivée d'haltes d'urgence : trois logements dont un pour la commune en cas de besoin (sinistre ou famille à reloger). L'inauguration a eu lieu le 2 juillet.

Le PLUI avance à grands pas et nous serons au plus près pour les possibles urbanisations futures avec les services du GrandAngoulême.

Les règles de citoyenneté, de bon voisinage, de tranquillité doivent être entretenues, en tenant compte de la responsabilité de chacun pour éviter les dépôts sauvages de déchets.

Bien sûr, tout ne peut pas être traité de front : l'état des trottoirs, la tonte tardive, étant donné la suppression des herbicides. Mais je peux espérer en votre bienveillance pour entretenir votre trottoir pour ceux qui le peuvent. Une gestion différenciée avec information voit le jour.

Côté voirie, les travaux route du Moulin du Verger seront terminés début juillet (travaux d'assainissement par le GrandAngoulême).

La route des Brandeaux a été refaite sur la partie mitoyenne à Angoulême. La partie basse avec échappatoire sera réalisée en 2^{ème} semestre.

Une partie de voirie de la rue des Écoles vers le Champ de la Croix va être refaite.

À la rentrée de septembre, notre groupe scolaire, hélas va perdre une classe en élémentaire, malgré des effectifs stables. Le conseil municipal, les enseignants et les parents d'élèves ont émis le souhait de rester sur 4 j ½ en rythmes scolaires et la municipalité maintient les temps d'aménagement périscolaire avec gratuité.

Côté budget, nos projets sont équilibrés sans augmentation des taux des impôts locaux.

Des acquisitions foncières ont été réalisées pour le cimetière, pour l'aménagement du complexe sportif, dernier gros dossier de cette mandature.

En attendant une rentrée très riche en événements, je vous souhaite d'agréables vacances.

Le Maire
Gérard Bruneteau



ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 21 janvier 2018

La Municipalité et le CCAS ont organisé le traditionnel repas pour nos aînés à la salle des fêtes. Plus de 200 convives avaient répondu présents.

Le partage d'un délicieux repas a été pour tous, l'occasion de se rencontrer, d'échanger, de danser aux rythmes de l'orchestre dynamique et sympathique.

Cette convivialité, aux dires de nos aînés, les rend impatients de se retrouver une nouvelle fois pour ce rendez-vous incontournable en janvier 2019.

Merci aux élus, qui ont tout mis en œuvre pour que cette journée soit une réussite.



SALON DES ARTS ET DES LETTRES

Samedi 24 et dimanche 25 février 2018

Pour la 2^{ème} année consécutive, le salon des auteurs et artistes de Charente s'est tenu à Puymoyen. Une quarantaine d'auteurs, d'artistes ont exposé leurs œuvres, leurs dernières publications.

Le public a répondu présent en venant plus nombreux cette année, beaucoup d'échanges de qualité ont réjoui les exposants.

C'est tout un univers palpitant de vie qui nous conduit vers la positivité, tout en alliant une grande convivialité.



REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

13 mars 2018

Monsieur Hubert Delaporte a reçu des mains de Monsieur le secrétaire général, représentant Monsieur le Préfet, la médaille Argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement sportif.



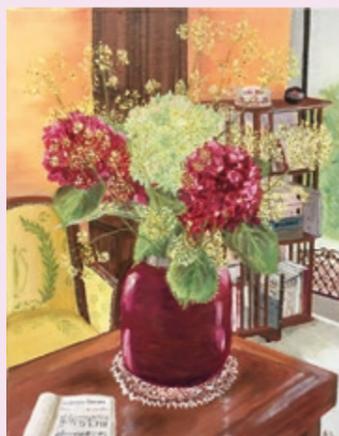
COMMISSION CULTURE

Vendredi 16 et samedi 17 mars

L'atelier de peinture du lundi matin a exposé ses œuvres.

Merci à tous d'être venus nombreux, avec grand intérêt, pour nous motiver à continuer.

À l'année prochaine !



HALTES D'URGENCE

Mr le Directeur Gérald ROGER



L'AFUS16 (Fédération des Acteurs de l'Urgence Sociale de la Charente), gère un CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) et une plate-forme d'écoute téléphonique (regroupant le 115 Urgence sans abri et le numéro vert pour les victimes de violences conjugales de la Charente 0800 16 7974), garantissant ainsi un accueil* d'urgence 24h/24 et 365 jours par an en tout point du Département.

Disposant d'une coordination de l'accueil et de l'orientation ayant pour but de faciliter le premier accueil des personnes en situation d'urgence sociale sur le département et depuis 2016 de 10 places d'hébergement d'urgence, l'AFUS16 gère depuis octobre 2010 pour le volet urgence et mars 2012 pour le volet insertion, le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation de la Charente (le SIAO), qui doit simplifier les démarches d'accès à l'hébergement et au logement ordinaire ou adapté des personnes sans domicile, ou risquant de le perdre, et simplifier l'intervention des travailleurs sociaux qui les accompagnent.

Cette mission, qui nous a été confiée par le Préfet de la Charente, nous donne la charge de recueillir et de centraliser l'offre et les demandes d'hébergement, d'assurer leur suivi afin de leur garantir une réponse.

Il nous donne l'obligation d'assurer la coordination des acteurs départementaux de l'accueil et de l'hébergement pour impulser une collaboration active entre tous et contribuer à la mise en place d'un observatoire local.

Nous coordonnons de ce fait toutes les places d'hébergement d'urgence et d'insertion de la Charente et nous gérons en direct toutes les places d'hébergement d'urgence dédiées aux demandeurs d'asile, et des appartements d'urgence pour familles de droit commun.

Nous préparons et coordonnons également l'opérationnalité des mesures hivernales pour les sans-abri et développons des réponses nouvelles aux besoins des personnes en situations d'urgence sociale. Ainsi, nous élaborons actuellement un réseau de haltes de nuit pour les personnes sans-abri.

L'association a géré le premier centre d'accueil et d'orientation (pour migrants de Calais) de la région Poitou-Charentes d'octobre 2015 à mars 2016.

À partir de juin 2018, l'AFUS16 déploiera des lits halte soins santé pour les personnes sans abri ayant des problèmes de santé non chronique.

Le public accueilli : accueil d'urgence tout public (célibataires, couples, familles, ...) sauf mineurs isolés, adultes handicapés physiques et/ou mentaux.

Taux d'occupation : pas de limites de places, seulement de moyens.

Nous sommes enfin, site qualifiant pour des stagiaires en travail social et nous accueillons depuis 2013 des jeunes en mission de service civique.

LE MESSAGER DE RELAIS

Jeudi 26 avril 2018

Sculpture réalisée par Gabriel Simard dans le cadre du 400^{ème} anniversaire de la fondation de la ville de Québec en commémoration du 350^{ème} anniversaire de l'épopée de Pierre et Noël Simard, nos pionniers de la Baie Saint-Paul, Québec, Canada.

En présence de Gabriel Simard, Marcelle B. Simard son épouse, Christiane Tillard, dernière descendante des Simard de Puymoyen et de la municipalité, ce fût le dévoilement de l'œuvre sculpturale, mémoire des gènes, le 22 novembre 2008.

Cette œuvre n'a pas survécu aux intempéries, de plus, a été habitée par les capricornes. Elle est remplacée par un érable pourpre du Canada, pour garder en mémoire nos ancêtres, le 26 avril 2018.



LES APPARTEMENTS D'URGENCE DE PUYMOYEN

Sur le même site seront situés deux appartements d'urgence de Type 1 pour familles et une halte de nuit de Type 1 avec une entrée indépendante à destination de personnes seules.

Si les familles peuvent bénéficier de prise en charge continue dans le même logement pour la scolarité et la stabilité des enfants, les personnes seules doivent changer d'hébergements toutes les 48 heures (à cause du manque de places).

Si l'investissement a été réalisé par la Commune de Puymoyen avec les aides de l'agglomération, de l'État et du Conseil Départemental (la transformation du foyer des aînés fut assurée par l'OPH de l'Angoumois, bailleur social expérimenté du territoire), le fonctionnement quant à lui est confié pour 18 ans à l'AFUS16 (gestionnaire du 115 de la Charente) qui est financé principalement par l'État.

Nous entendons par fonctionnement, les fluides, l'entretien mais également l'ameublement et surtout l'accompagnement social des personnes, car la vocation de ces hébergements est l'urgence sociale.

Aussi, le 115 (numéro d'urgence sociale) fonctionne 24h/24 tous les jours de l'année et les travailleurs sociaux de l'AFUS16 qui accompagnent les personnes hébergées sont mobilisables une large partie du temps.

Toutefois, l'AFUS16 est une association qui rassemble de nombreux acteurs du département œuvrant contre l'exclusion.

Elle intervient en coordination avec entre autres les travailleurs sociaux du Conseil Départemental, des

CCAS, ou du Gip Charente Solidarités pour trouver notamment des solutions d'insertion ou de logements, et pour le suivi des personnes seules avec l'association Omega qui assure les maraudes sur le GrandAngoulême 3 soirs par semaine l'été, et avec la Croix Rouge et Médecins du Monde 5 à 7 soirs par semaine l'hiver.

Les durées des prises en charge des familles et des personnes seules varient en fonction des problématiques. Le principe étant de pouvoir se mobiliser et proposer une mise à l'abri la plus rapide possible et un accompagnement jusqu'au rétablissement des situations des ménages concernés.

En décidant de créer en 2015, trois hébergements d'urgence sur la commune de Puymoyen, la commune fut l'une des premières à concrétiser les engagements du Plan Local de l'Habitat 2014/2020 et ainsi s'engager contre le sans-abrisme sur GrandAngoulême.



Synthèse des conseils municipaux



DU 19 DÉCEMBRE 2017

Mise en œuvre du RIFSEEP (régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

Monsieur Le Maire expose que le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'État est transposable à la fonction publique territoriale au nom du principe de parité découlant de l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Vente de terrains situés "Terrier de la Grand Font"

La Commune a vendu la parcelle de terrain AR 272 au prix de 1 € par m², à savoir une partie à Monsieur Robert DUMAS-CHAUMETTE pour 1 048 m² et une partie à Monsieur Jean-Marie ÉVEILLE pour 3 324 m², ainsi que la parcelle de terrain AR 269 d'une superficie de 3 716 m² au prix de 1 € par m², à Monsieur Robert DUMAS-CHAUMETTE.

Achat de terrains dans le cadre du projet d'aménagement du complexe sportif

Le futur aménagement du complexe sportif de la commune est conditionné à des acquisitions foncières. Plusieurs contacts ont été entrepris et les échanges ont été constructifs avec 4 propriétaires. L'ensemble foncier ainsi constitué permettrait un développement ambitieux et fonctionnel de l'aménagement du futur complexe.

Les parcelles principales concernées par cette opération sont recensées comme suit :

- Commune de Dirac - parcelle A86 - 2 940 m² - M et M^{me} Piveteau
- Commune de Dirac - parcelle A88 - 3 540 m² - M^{me} Hays
- Commune de Dirac - parcelle A89 - 780 m² - M^{me} Devaud
- Commune de Puymoyen - parcelles AO 20 et 24 - 437 m² et 1 144 m² - M^{me} Radeuil
- Commune de Puymoyen - parcelle AO 19 - 440 m² - M et M^{me} Piveteau
- Commune de Puymoyen - parcelle AO 15 - 186 m² - M^{me} Devaud

Cet ensemble foncier représente une superficie de 9 467 m². Elles sont acquises au prix de 7 € le m².



DU 30 JANVIER 2018

Cimetière

PROJET D'EXTENSION DU SITE

Dans le cadre du projet municipal, il a été souhaité porter une étude sur l'extension de la capacité de notre cimetière.

Trois initiatives sont menées concomitamment :

- Deux procédures de reprise de concessions sont désormais en cours sur la partie ancienne du site ;
- Une étude d'aménagement du foncier communal situé au nord du site, le long de la RD 104.

ACQUISITION FONCIÈRE

En préalable au lancement de l'étude d'extension, des échanges d'intentions ont été fructueux avec Monsieur et Madame Lopez, propriétaires de parcelles jouxtant le cimetière en partie sud.

Les propriétaires consentiraient à céder à la commune une partie des parcelles cadastrées AZ 185, AZ 187, et AZ 189. Cet ensemble foncier représenterait une superficie d'environ 750 m².

La proposition d'acquisition après négociation s'établirait à hauteur de 35 € par m² dans une zone à caractère urbanisable et donc constructible, soit un montant global estimé à 26 250 €.

L'ensemble des frais inhérents à la cession resterait à la charge de la commune (frais de géomètre et frais de notaire).

Pôle municipal : modification du plan de financement et inscription de crédits 2018

Dans le cadre du projet de réhabilitation du pôle municipal, les études complémentaires de la maîtrise d'œuvre ont mis en exergue les surcoûts qui pourraient être engendrés par la dépose de l'ensemble des appareils de climatisation existants.

Il s'avère en effet que les composés vétustes de ces éléments nécessitent une dépose et un traitement en dépollution qui engendrera des coûts plus importants que ceux initialement prévus.

Considérant les enjeux environnementaux liés à la future utilisation du site, il vous est proposé d'abonder le plan de financement en conséquence.

Pour information, le chiffrage définitif du surcoût éventuel interviendra au terme de la nouvelle consultation des entreprises.

Il vous est donc proposé de modifier, comme suit, le plan de financement initial voté par délibération le 16 mars 2017 :

Nature de l'opération	Montant estimé HT
TRAVAUX	
Installation et nettoyage de chantier Gros œuvre (mise en accessibilité des accès)	38 300 €
Second-œuvre (portes d'entrée, cloison, électricité, blocs sanitaires, revêtements muraux et sols, plafonds...)	146 400 € (Financement initial 125 900 €)
PRESTATION DE SERVICES	
Relevé topographique, étude géotechnique, Assurance Dommage Ouvrage, Diagnostics, publicité ...	8 263 €
HONORAIRES	
Maîtrise d'œuvre, contrôleur technique, coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé ...	24 130 €
TOTAL HT COÛT OPÉRATION	217 093 €

DU 20 MARS 2018

Adoption du compte de gestion 2017 budget principal de la commune

Document consultable en mairie

Adoption du compte de gestion 2017 budget annexe pôle enfance

Document consultable en mairie

Approbation du compte administratif 2017 budget principal de la commune

Document consultable en mairie

Approbation du compte administratif 2017 budget annexe pôle enfance

Document consultable en mairie

Avis sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de GrandAngoulême

Le PLUI, document de planification principal, peut, quant à lui, être maintenu dans le cadre de cette application territoriale partielle (16 communes sur 38). Il devra néanmoins intégrer les orientations des volets Habitat et Déplacement non maintenus. Un avis favorable a été émis au présent PADD.

Validation du pré-programme et plan de financement prévisionnel

Dans le cadre du plan de développement communal, le comité de pilotage en charge du projet d'aménagement du complexe sportif a mené à bien la mise en œuvre des études préalables qui doivent conduire à la programmation pluriannuelle des différents travaux.

Il est rappelé les éléments de contexte : le site est actuellement morcelé et se compose de plusieurs entités dédiées à différentes pratiques sportives (football, tennis, pétanque). Il est précisé que l'accès direct par la route départementale 81, sans aménagement de sécurité adapté, aggrave sérieusement les risques inhérents au fonctionnement de cet espace.

L'objectif avoué de cette opération est de rationaliser l'accès à des équipements modernisés et d'assurer le fonctionnement mutualisé et écoresponsable de cette plaine des sports.

Cette initiative relève d'un engagement structurant et reste d'un enjeu majeur quant à la consolidation du « vivre ensemble » local et de la politique dynamique de soutien au tissu associatif menée.

Il est proposé, dans le cadre d'une première tranche, de parfaire les mises en conformité indispensables au maintien ou au développement des activités associatives footballistiques et d'améliorer les conditions de sécurité propres à l'utilisation et à l'accessibilité des équipements.

Ces travaux consisteront en la déconstruction (désamiantage inclus) puis reconstruction des vestiaires, sanitaires et lieux de convivialité bordant le terrain, ce qui permettra, concomitamment, de redéployer l'aire de jeu en intégrant les retraits de sécurité réglementaire.

L'aménagement permettra, enfin, de redéfinir le fonctionnement et les circulations propres au site et de créer les conditions d'un accès sécurisé.

Cette première phase s'inscrira en tranche ferme d'un projet global et le coût de celle-ci est évaluée par l'Agence Technique Départementale 16, dans le cadre de sa mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, à 1 129 941 € hors taxes.

Recours contentieux en vertu de la non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle consécutif à la sécheresse 2016

La commune a produit une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse de l'année 2016. Or, l'arrêté interministériel du 27 septembre 2017 n'a pas reconnu cet état à la commune de Puymoyen.

Pour autant, des dégâts importants et coûteux ont été constatés sur des habitations principalement situées sur des sols argileux et sensibles recensés par le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières). Les sinistres déclarés en mairie ne laissent aucun doute quant aux mouvements de terrains survenus à l'issue de l'été 2016.

La commune a donc formulé un recours gracieux auprès du Ministre de l'intérieur demandant l'annulation de l'arrêté interministériel du 27 septembre 2017. Ce recours gracieux a été réceptionné le 18 décembre 2017.

Aucune réponse ministérielle n'est parvenue à la commune ce jour.

Synthèse des conseils municipaux

DU 5 AVRIL 2018

Vote du budget primitif 2018 - budget commune

Document consultable en mairie

Vote du budget primitif 2018 - budget annexe pôle enfance

Document consultable en mairie

Vote des taux d'imposition

Les taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2018 restent inchangés à savoir :

- 15,85 % pour la taxe d'habitation
- 25,56 % pour la taxe foncière (bâti)
- 54,33 % pour la taxe foncière (non bâti)

Attributions des subventions aux associations - année 2018

ASSOCIATIONS	MONTANTS PROPOSÉS
Cyclo-club	500€
G2A	150€
Énergym	400€
Foot du Vendredi	100€
ASP football	5400€
Tennis de table	1200€
Amicale pétanque	800€
Tennis club	1700€
Balade des Eaux Claires - Puymoyennaise	1200€
Basket-club	2400€
Judo	250€
Société de chasse	650€
ASECP	50€
Comité des fêtes	3000€
Foyer d'animation	2350€
Club des aînés	900€
Festivallée	4500€
Encr'âges	400€
Chorale « Les Eaux Claires »	150€
Les tréteaux de la Vallée	100€
Marchez bio	350€
Bonsai Club	50€
Amicale des parents d'élèves	800€
Coopérative maternelle	500€
Coopérative primaire	800€
CM des enfants	800€
GRATH	50€
FCOL	150€
Prévention routière	100€
Ass. Centre Social les Alliers	50€
Au fil du Conte	250€
TOTAL	30 100 €

Modification du règlement intérieur du cimetière

Vu la délibération en date du 31 janvier 2017 portant sur la mise en œuvre d'un règlement intérieur du cimetière.

Il y a lieu de modifier le règlement du cimetière en étayant l'article **5-8) Dommages/responsabilités**, dans lequel était stipulé :

'La commune ne sera pas tenue responsable en cas d'inondation des caveaux. Il appartient au constructeur, qui est redevable de la garantie décennale, d'adapter le caveau à la nature du terrain. (Cour de cassation - Année 2003 pourvoi 02-17388).'

Comme suit :

'La commune ne sera pas tenue responsable en cas d'inondation des caveaux. Il appartient au constructeur, qui est redevable de la garantie décennale, d'adapter le caveau à la nature du terrain. (Cour de cassation - Année 2003 pourvoi 02-17388).'

La construction de caveaux hors-sol ou bien de fosses étanches monoblocs sera préconisée.'

DU 29 MAI 2018

Financement de la médiation sociale à l'échelle de l'agglomération

La médiation sociale a fait l'objet au conseil communautaire de mars dernier d'une décision de soutien à hauteur de 250 000 € par GrandAngoulême au titre de la politique de la ville, ce qui recentre ce soutien sur les quartiers du contrat de ville.

GrandAngoulême a proposé en janvier aux maires de soutenir la médiation sociale solidairement avec l'agglomération à hauteur de 105 000 €, afin que l'ensemble du territoire puisse bénéficier du service des médiateurs. Certains maires ont émis l'hypothèse d'une contribution moindre plus proche de leurs besoins autour de 55 000 €, c'est-à-dire 0,45 €/habitant.

L'association OMEGA a explicité lors de la Conférence du 31 octobre 2017 et de la rencontre du 20 mars avec les maires qui avaient été mandatés pour cet échange, en quoi la médiation sociale était socialement utile, rappelant des situations concrètes rencontrées sur des communes de l'agglomération.

L'association a aussi fait savoir que ses capacités de mobilités pouvaient être adaptées à l'extension du périmètre de l'agglomération. Son estimation des besoins rejoignait la proposition de GrandAngoulême. En revanche, le bureau OMEGA a clairement indiqué que la médiation ne pourrait pas être organisée à plusieurs niveaux de service, variable d'une commune à l'autre.



Le Conseil Municipal reconnaît tout l'intérêt et toute la qualité de l'action d'OMEGA au sein des quartiers relevant de la politique de la ville mais ne souhaite pas affecter, toutefois, de contribution financière communale au financement de la médiation sociale hors des périmètres concernés par la politique de la ville.

Adhésion au groupement de commande 'Travaux en espaces verts'

Dans le cadre de l'exercice de leurs compétences, la Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême (GA), le Syndicat mixte pour l'aménagement, l'entretien et la Gestion du Plan d'Eau de la Grande Prairie (SMAPE) et la Ville d'Angoulême (VA) disposent d'une superficie importante d'espaces verts dont ils assurent l'entretien.

Dans l'intérêt commun, les trois entités souhaitent constituer un groupement de commandes pour la réalisation de ces travaux ponctuels des espaces verts, que ce soit pour l'entretien des espaces verts ou pour des travaux neufs en espaces verts.

Ce groupement de commandes est ouvert aux communes membres de l'agglomération qui manifesteront le souhait d'y adhérer.

Il est proposé de passer accord-cadre par émission de bons de commandes, conformément aux articles 78 et 80 du décret, sans engagement sur un montant minimum ni maximum, décomposé en 2 lots :

- Lot n°1 : travaux ponctuels en espaces verts
- Lot n°2 : intervention sur les arbres

Convention de mise à disposition de lecteur de puces avec le syndicat de la fourrière

À l'ère des nouvelles technologies et de développement durable, le syndicat a décidé :

- de faire évoluer le dispositif actuel mis en place sur le terrain de manière à réduire les déplacements des prestataires, élu(e), agents communaux et de fait, les coûts budgétaires et les émissions de CO² ;
- de confier aux communes la recherche de la propriété de l'animal et, le cas échéant, sa restitution sur place, en mettant à leur disposition un lecteur de puces.



Considérant que la commune de Puymoyen s'est montrée favorable à étudier la mise en place du dispositif ;
Considérant que le syndicat s'est engagé à mettre à la disposition des communes adhérentes au syndicat ou membres d'une communauté de communes ou d'agglomération ayant pris la compétence fourrière, un lecteur de puces.

Le conseil municipal a souhaité la mise à disposition d'un lecteur de puces et souhaite ajouter au projet de convention la faculté d'utilisation de ce matériel pour les cas d'identification des animaux domestiques morts sur le domaine public.

Nomination du Délégué à la Protection des Données

Le projet mutualisé de mise en conformité avec la réglementation européenne RGPD (Règlement général sur la protection des données), proposé par l'Agence Technique Départementale de la Charente (ATD16) a été exposé par monsieur le Maire.

Le règlement européen 2016/679 dit RGPD entre en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. En effet, le non-respect de ces nouvelles obligations peut entraîner des sanctions lourdes, conformément aux articles 83 et 84 du RGPD.

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et lesdites obligations de mise en conformité, la mutualisation de cette mission au sein de l'ATD16, qui en serait pilote, présente un intérêt certain.

En effet, l'ATD16 a proposé de mutualiser son expertise et ses moyens tant en personnel qu'en solution informatique au bénéfice des collectivités et établissements publics qui en éprouveraient le besoin. Par la présente délibération, il est proposé d'inscrire la commune dans cette démarche.

L'ATD16 suggère, en conséquence, de porter la Délégation à la Protection des Données (DPD) des collectivités volontaires. Il est rappelé que la désignation de cet acteur de la protection des données constitue une obligation légale pour toute entité publique.

Dans l'attente de la convention d'adhésion à ce service qui détaillera les modalités concrètes d'exécution de cette mutualisation, ainsi que la lettre de mission du DPD, le conseil municipal désigne l'ATD16 comme Délégué à la Protection des Données de la collectivité.

Nettoyage DE PRINTEMPS



Le 26 mai dernier, nous avons procédé au traditionnel nettoyage de printemps de la commune.

Après 3 heures passées à arpenter la commune, nous avons trouvé des canettes, bouteilles de verre, papiers en tout genre et reste de béton... Nous avons au final rempli une dizaine de sacs poubelles.

Nous vous rappelons que cet évènement a lieu tous les ans et que les bonnes volontés sont toujours les bienvenues !

Merci à tous les participants pour leur bonne humeur le jour J !



Frelons asiatiques

DESTRUCTION DES NIDS



Compte tenu de l'impact du frelon asiatique sur l'environnement et l'apiculture, et au regard de la prolifération de cette espèce, le Département de la Charente s'était engagé, en partenariat avec les communes volontaires, dans un programme de lutte portant sur la destruction des nids de cet insecte invasif.

Depuis la loi NOTRe du 7 août 2015, les communes sont les opérateurs uniques du dispositif que le Département ne finance plus depuis l'année 2017.

Au regard de ce contexte, un programme d'aide financière aux administrés de la commune dans le cadre de la destruction de nids sur le domaine privé a été reconduit.

Les modalités d'intervention sont ainsi définies :

- La commune reste chargée de la destruction de nids de frelons asiatiques sur le domaine public.
- **Sur le domaine privé, la participation financière de la commune auprès des administrés s'élèvera à 50% de l'opération de destruction.**
- La prise en charge par la commune sera plafonnée à 50 € par opération. Le versement de cette participation sera réalisé sur production d'une facture dûment acquittée par le demandeur.
- L'intervention en destruction sera strictement effectuée par une entreprise agréée.



Abattage des marronniers

LE 26 AVRIL DERNIER

Les marronniers de la mairie étant malades depuis plusieurs années, une entreprise spécialisée et les employés municipaux ont dû procéder à leur abattage.

Ces marronniers ornaient initialement la cour de l'école où aujourd'hui la mairie siège.

C'est donc avec regret qu'il a été procédé à leur abattage. En effet, malades depuis plusieurs années, et malgré les tentatives de traitement, ils devenaient dangereux et menaçaient de tomber.

L'équipe municipale a choisi de replanter plusieurs arbres notamment dans l'espace Simard avec un érable du Canada et trois érables champêtres dans l'espace festif.

Le conseil municipal des enfants accompagné du club des aînés ont d'ailleurs participé activement aux nouvelles plantations.



Accueil de loisirs

SANS HÉBERGEMENT

Vacances d'hiver

75 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs au cours des deux semaines d'ouverture.

Pendant la première semaine, **les 3/6 ans ont découvert le pays de 'Wall-E le robot'** et ont suivi ses aventures tout au long du séjour. Ils ont participé à différents ateliers : fabrication de robots articulés, cadre photo, fresque géante, parcours sportifs des robots, chasse au trésor. Ils ont pu assister également à un spectacle de marionnettes et ont pris leur repas en ville.

Les 7/8 ans et les 9/11 ans ont voyagé au pays de 'Robot land' : danse avec les robots, rallye, jeux sportifs, arts plastiques.

Les filles 8/10 ans ont été conviées à un après-midi football, organisé par l'amicale sportive de PUYMOYEN, et dans le but de découvrir leur discipline.

Afin d'illustrer la semaine, **les plus grands ont découvert ou redécouvert le Futuroscope** et ont pu profiter pleinement des attractions. À l'unanimité, ils ont préféré *'L'extraordinaire voyage'*, nouveauté 2017.



Les Chupas au Futuroscope

Nous n'avons pas oublié de fêter **Mar-di gras**, avec fabrication et dégustation de crêpes et déguisements pour les plus petits.

Pendant la deuxième semaine, **les 3/6 ans se sont initiés aux arts du cirque** sous le chapiteau de 'Planche de cirque' à Soyaux, ont fabriqué des acrobates, des boules de jonglage et des gâteaux en têtes de clowns. Ils ont pu également assister à la projection d'un film créé par le pôle images, avec les 7/8 ans.

Les 7/8 ans ont participé à l'écriture et à l'illustration d'un conte interactif et sont allés à la patinoire avec les plus grands.

Cette même semaine, **les 9/11 ans, sont partis 'à la recherche du professeur Layton'** et ont pu s'initier à des expériences scientifiques, et participer à des jeux de coopération et sportifs.

Le mauvais temps étant au rendez-vous, **les enfants ont pu se dépenser à la salle des sports** et l'équipe d'animation a su se montrer dynamique et inventive pour le plus grand plaisir des enfants.

Vacances de printemps :

76 enfants ont participé à l'accueil de loisirs au cours des deux semaines d'ouverture.

La première semaine a permis aux enfants de découvrir les océans.

Les 3/6 ans se sont laissés emporter par l'histoire du petit poisson clown qui avait envie de voyager à travers les mers afin de se faire des amis. Ils ont pu se familiariser avec le nom de différents poissons par le jeu, en fabriquant un mémo. Ils ont également participé à la confection de poissons au chocolat pour le goûter des gourmands et décoré leur salle d'une fresque murale représentant les fonds marins et les merveilles qui s'y cachent.

Les 7/8 ans ont fabriqué des vitraux de la mer et ont pu découvrir différents jeux de coopération : 'les requins et les sardines', 'terre, mer, rive', 'les naufragés et les 4 éléments'.

Lors d'un après-midi à la salle des sports, **les 9/11 ans ont pu pratiquer différents jeux (Torball, sarbacane, Boccia) en situation de handicap.** Cette séance avait été organisée par leur

animatrice, étudiante à la Faculté des sports et qui nous a permis d'emprunter le matériel adapté.

Cette semaine s'est clôturée par la visite de l'Aquarium de La Rochelle ainsi qu'une rencontre thématique pour deux groupes d'âges :



Les Frépouilles à l'Aquarium

- Les 3/7 ans *'Drôle de noms, drôle de poisson'*, découverte du langage des signes.
- Les 8/11 ans : *'Requins, du mythe à la réalité'*, rencontre avec une sociologue et moment d'échanges avec les enfants, très participatifs.



Les scoubidoues au CIBDI



Sortie poneys des Frépouilles

La deuxième semaine a permis aux 3/6 ans de partir 'À la recherche de Joe'. Ils se sont transformés en cowboys et en indiens : création d'une 'ghatchola', d'un totem, de fer à cheval et sortie poney au Moulin du Got.

Les 6/7 ans et les 9/11 ans ont découvert l'Antiquité et les gladiateurs : visite de l'exposition 'Alix' au CIBDI, avec parcours jeu et lecture de BD.

Ils ont pu s'initier à la poterie et à des jeux sportifs : *'Romains contre Gaulois'*, 'chasse aux sangliers'. Les plus grands ont également écrit, mis en scène et joué devant leurs copains une pièce de théâtre *'La libération d'Alésia'*.

Pour les trois groupes d'âges, sortie à Nautilus en fin de semaine.

Multi-accueil

DES ACTIVITÉS SUGGÉRÉES AUX ENFANTS DE LA CRÈCHE ET DU RAM

Deux bénévoles de 'Lire et faire Lire' viennent régulièrement raconter des histoires, ce qui favorise la rencontre intergénérationnelle.

Des séances de musicothérapie sont proposées aux enfants des deux structures, des temps de communication non-verbale et d'exploration sonore.

Au mois de mai, la bibliothèque de Puymoyen nous a offert un spectacle magnifique *'Moi, je ne suis pas un éléphant'*.

Notre dernière action est notre rencontre avec les enfants et leur famille lors d'une journée conviviale le samedi 9 juin 2018.



A.S.E.C. Puymoyen

'BALADES EN TERRES VOLCANIQUES'

Depuis le début de l'année 2018, la 'section Volcanologie' ne s'est pas endormie, elle continue ses réunions mensuelles, à partir d'un calendrier bien établi.

Le 27 avril a eu lieu notre soirée à la salle des Fêtes de Puymoyen animée par Christian Lerme (adhérent de notre association) qui nous a présenté 'Balades en terres volcaniques'.

Ce photographe amateur et passionné de voyages hors des sentiers battus nous a fait rêver en nous faisant découvrir de magnifiques régions exceptionnelles de notre 'belle planète'. Il nous a emmenés à Yellowstone, en Islande, dans les îles Éoliennes, en Indonésie et à Hawaï.

Une exposition de magnifiques photos sur les dites régions a conclu cette belle soirée.



Pour infos, les réunions de la rentrée :

- 20 septembre : carnet de voyage en Ariège
- 18 octobre : les volcans d'Araucanie
- 15 novembre : les Monts Cascades
- 20 décembre : thématique sur 'Big Island'

Cette année, la section 'volcanologie' organise un séjour du 6 au 10 juillet dans les Pyrénées ariégeoises.

Pour les personnes intéressées par la volcanologie et le badminton, contactez : Hubert Delaporte 05 45 61 20 74 ou 06 23 49 76 07

La section badminton loisir adultes

Le groupe badminton loisir adultes, fidèle et assidu, continue les entraînements des lundis de 20h30 à 22h30, se retrouve à la salle des sports des Puymoyen dans la plus grande convivialité et c'est cela l'essentiel, avec les pongistes seniors du T.T.P.

Il y a aussi un autre horaire pour l'entraînement, le vendredi soir à 18h en même temps que les jeunes du T.T.P. Ce qui est le plus important pour ceux qui s'entraînent, ce n'est que du loisir, et ils ne jouent que pour le plaisir de se retrouver et de se dépenser physiquement.

Amicale des Périgordins

SORTIE À SAINT-ÉMILION

Ce premier dimanche de mai, les Périgordins de Charente ont organisé leur traditionnel voyage de printemps.

Cette année, après consultation, les membres de l'Amicale ont en majorité choisi d'élargir géographiquement les sorties afin de connaître d'autres pôles d'intérêts. C'est Saint-émilion qui nous a reçus avec la visite de l'église monolithe aux dimensions impressionnantes.

Un tour des vignes entourant la cité nous a permis, en petit train, d'apprécier l'étendue du célèbre vignoble. Certains courageux ont terminé cette journée ensoleillée par la découverte de l'église collégiale et de son cloître.



Ensuite, quelques achats furent faits à la Maison du Vin.

Au début du repas pris à Saint-Sulpice de Faleyrens, un hommage à été rendu à notre Présidente Solange, que nous espérons un jour pouvoir emmener avec nous.

La sortie d'automne verra notre retour en Périgord source de l'esprit de notre Amicale.

A.S.P

DES RÉSULTATS SPORTIFS SATISFAISANTS

Malgré son parcours honorable, il a fallu attendre la dernière journée pour que le sort de l'équipe fanion soit fixé.

Le petit point qui manquait pour être certain de continuer l'aventure au niveau régional a été obtenu.

Avec la réforme des championnats régionaux, il fallait absolument se classer dans les 9 premiers afin de ne pas descendre en Départemental.

Les partenaires d'Anthony Chamoulaud terminent finalement le championnat à une belle 6^{ème} place et ils vont évoluer à partir de septembre en Régional 3, niveau jamais atteint à l'ASP.

L'équipe B est toujours restée dans le trio de tête durant la saison. On a cru aux chances d'accession mais les équipiers de Jérôme Degorce vont se contenter de la 3^{ème} place.

L'équipe C a gagné ou perdu mais jamais partagé les points. La balance est positive avec 12 victoires et 10 défaites.



Les U15

Chez les jeunes, les satisfactions sont nombreuses.

Les U16-U18 ont évolué au plus haut niveau départemental et ont surtout joué la finale du Challenge au stade Lebon le 10 mai dernier. Malchanceux, ils se sont inclinés à la dernière seconde.

Les U14-U15 sont champions en 2^{ème} Division, tandis que les U12-U13 ont démontré de belles dispositions tout au long de leur parcours.

Chez les autres catégories d'âge, il n'y a pas de championnat.

Les U10-U11 composés surtout de première année ont progressé au fil de la saison.

Les U6-U9 ont effectué des plateaux et ont pratiqué leur sport favori dans un bel enthousiasme.



Les U16 - U18

L'AS Puymoyen remercie la mairie mais aussi tous ses partenaires pour leur aide précieuse. Un grand merci également aux 185 licenciés, ainsi qu'aux parents et supporters. Le bilan définitif a été présenté lors de l'Assemblée Générale du 29 juin.

Bonsaï Club

EXPOSITION

Les 2 et 3 juin s'est tenue l'exposition organisée par le Bonsaï Club de la Charente.

Cette année, l'association avait invité tous les clubs de la Nouvelle-Aquitaine à présenter leurs arbres pour en faire un événement régional.

Monsieur le maire, Gérard Bruneteau, s'est félicité lors de sa visite, de la tenue de ce salon où nombre d'arbres ont été sélectionnés pour le congrès national de la Fédération Française de Bonsaï qui se tiendra à Albi en 2019.

La météo était également favorable puisqu'aucun orage ne s'est manifesté sur la commune durant l'exposition.

L'accès gratuit permet la présence d'un public toujours plus nombreux parmi lequel de futurs jeunes et moins jeunes adhérents conquis par la beauté de cet art.

Cette année, le Bonsaï Club de la Charente, basé sur la commune de Puymoyen, s'enorgueillit de la présence d'une dizaine de nouveaux membres venus chercher des conseils au sein de l'association et s'initier à la formation des bonsaï auprès de formateurs.



Basket

15 ANS DE BALLE ORANGE !

La saison 2017-2018 voit le club de Puymoyen fêter ses 15 ans.

Une belle histoire que les dirigeants actuels tentent tant bien que mal de continuer. Il n'est pas toujours simple d'être aux commandes et de devoir faire les bons choix, mais l'équipe en place constituée notamment d'Emmanuel Bachelier président du club et présent depuis la première heure, réalise des prouesses avec les outils à leurs dispositions : trouver des encadrants bénévoles, des parents pour organiser des actions de financement, trouver des salles pour pouvoir s'entraîner, ... Bravo à eux !

Côté sportif, la saison se termine bien, un effectif stable à 135 licenciés dont 60 enfants à l'école de basket (enfants de l'école maternelle jusqu'à la 6^{ème}) que les bénévoles récupèrent à la sortie de l'école 4 soirs sur 5.

Belle victoire pour l'école de basket qui a remporté le tournoi U9 du Panier d'Or (regroupant toutes les équipes de Charente).

Nos équipes régions ont fait un parcours honorable avec un dernier match à jouer pour le groupe U15 et le groupe U13 qui peut, en cas de victoire aller chercher la seconde place du classement.

Nos U15 garçons et nos U17 filles évoluant en championnat départemental figurent bien au terme de cette saison, les U15 garçons ne laissant échapper le titre que sur les deux dernières journées.

Côté séniors filles, année de transition, elles attendent avec impatience l'apport des U17 pour remettre un peu de sang neuf et repartir avec une équipe renforcée la saison prochaine.

Les séniors garçons, équipe composée en partie de nos anciens U17 région, coachés par Aurore Tribot, ont fini la saison en fanfare avec un match plein à domicile face à Ruelle et une belle victoire qui leur apporte le titre de Champion Départementale 1 et leur permet d'accéder directement au championnat régional la saison prochaine.

Club des aînés

VOYAGE EN VAL DE LOIRE

Toujours actifs, les aînés se retrouvent tous les jeudis pour partager un moment convivial.

Promenade en Val de Loire en mai sur le Cher à Chenonceau et visite du Clos Lucé de Léonard de Vinci à Amboise. Excursion agréable et joyeuse.



Victoire des U9 et leurs coachs au Panier d'Or



Séniors Garçons Champion Départemental

Bravo à eux, beau cadeau pour les 15 ans du club !

Notre Club en ne comptant que sur des bénévoles (100% de l'encadrement) est à l'aube d'une très belle saison avec au minimum deux équipes au niveau régional U13 et séniors garçons avec un objectif pour le club de placer une troisième équipe en région en janvier U15 ou U17 garçons.

Si vous souhaitez nous aider et partager cette saison avec nous, n'hésitez pas, contactez-nous sur notre adresse e-mail ou via notre site internet !
Email : basketclubpuymoyen@hotmail.fr
Site : <http://club.quomodo.com/bcpuymoyen>

Enfin, n'oubliez pas de venir encourager vos équipes de Puymoyen à la salle des sports !

Tous les bénévoles et tous les licenciés du club vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes vacances.

Comité des fêtes

UN CASSE-CROÛTE RÉUSSI

Dans le cadre de notre traditionnel casse-croûte qui a eu lieu le dimanche 11 mars, le comité des fêtes a décidé en collaboration avec l'équipe municipale, d'atteindre environ 500 convives vu le nombre important de refus l'an passé.

Objectif atteint !

Pour cela, nous avons fait appel à l'École hôtelière des Amandiers de Saint-Yrieix pour mettre en valeur cette manifestation et le savoir-faire de cette école ; jeunes qui ont été d'une grande aide !

Pour la première fois également, un écaillé est venu en renfort pour nous ouvrir les 3 500 huîtres servies.

Retour positif tant au niveau de la qualité des produits que du service.

Nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine.



Cyclo club de Puymoyen

LA SAISON A REDÉMARRÉ POUR LES ROUGES ET BLANCS

Après un hiver humide les cyclistes puymoyennais ne sont pas mécontents du beau temps revenu.

Après ce long hiver, les Rouges et Blancs ont repris leurs activités favorites. Certains arpentent les chemins au guidon de leur VTT, d'autres avalent le bitume lors des sorties hebdomadaires du club, les compétiteurs s'alignent régulièrement sur les courses locales et régionales avec de nombreux podiums à la clé et d'autres s'entraînent pour les échéances sportives à venir comme le Tour du Mont Blanc ou encore l'étape du Tour.

Bref, tout va bien au Cyclo Club qui compte cette année environ 80 licenciés, ce qui en fait une des plus grosses structures Charentaise affiliée à l'UFOLEP.

Cette saison est aussi la première saison de la section féminine composée d'une bonne dizaine de licenciées qui évoluent ensemble depuis le mois de septembre avec des records de distance parcourue qui tombent au fil des semaines.

Côté manifestations, la randonnée route de ce printemps a été une réussite avec 152 cyclistes venus des clubs charentais et le groupe de travail de la rando VTT des 3 Vallées qui aura lieu le 7 octobre avance à grands pas



Le cyclo Club en balade en Bretagne

dans l'organisation de ce qui est devenu en 3 ans un des plus importants rendez-vous de la rentrée sportive charentaise.

Enfin, il y a quelques jours, le Cyclo Club a organisé son traditionnel séjour de la Pentecôte qui a emmené une trentaine de personnes, cyclistes et conjoints, dans le Golfe du Morbihan. Avec une météo idéale, tout le monde a pu profiter de la beauté de cette région de Bretagne sur les routes lors de sorties vélo ou à l'occasion des balades préparées pour découvrir le secteur d'Auray et de la Trinité sur Mer.

Plus d'infos sur le site internet du club : www.ccpuymoyen.com

Encr'Âges

DES ATELIERS D'ÉCRITURE VARIÉS

À noter la volonté de rencontre et de partage de l'association Encr'Âges :

Les 16 et 17 mars 2018, quelques membres des divers ateliers d'écriture se sont donné rendez-vous à l'exposition de l'atelier peinture afin d'écrire **textes et Haïkus** sur les œuvres.



Ce couple très sensuel
Qui danse avec frénésie
Embrasse tout mon être !



Ces deux flamands roses
S'enlacent pour se regarder.

HAÏKU

Les premiers à être décoiffés
par le vent
les chapeaux.



Atelier Jocelyne
petite salle du Foyer



Écrire les yeux bandés

La Charente Libre du 28 décembre 2017 annonçait à juste titre : 'La belle envolée des ateliers d'écriture à Puymoyen'.

Envolée justifiée par la multiplication des demandes d'inscription aux ateliers proposés par Marie Saby. L'association Encr'Âges a donc mis en place une nouvelle organisation pour la saison 2017/2018.

Pas moins de 53 adhérents participent à ces rencontres studieuses et néanmoins ludiques et conviviales. Une trentaine de participants se retrouvent régulièrement au sein d'ateliers variés autour de **3 animatrices : Marie, Jocelyne et Martine**, pour des propositions innovantes.

Marie, formée à ALEPH-écriture Paris, a participé par ailleurs à de très nombreux ateliers d'écriture de nouvelles et techniques d'écriture littéraire, ainsi que d'écriture théâtrale et atelier roman. Elle anime depuis 2002 des ateliers d'écriture ludique et à visée littéraire.

Cette saison, elle propose **2 ateliers visant à l'écriture d'un micro-roman à partir de photos de personnages découverts par chacun, dans une enveloppe scellée.** Ces ateliers intitulés '*Les gens dans l'enveloppe*' s'appuient sur l'expérience d'Isabelle Monnin, romancière invitée par François Busnel sur les plateaux de La Grande Librairie.

Elle anime aussi des stages de **3 à 5 jours à raison de 6 h d'écriture/échanges par jour.** Elle s'est fixé comme objectif de lancer puis d'accompagner l'écriture de nouvelles sur des thèmes précis tels que '*Sous la pluie*' en novembre/décembre dernier et '*Ordre et désordre*' en mars/avril dans le joli cadre de La Robinière à Vilhonneur.

Par ailleurs, Marie ne craint ni les ronces ni les épines pour avancer dans des chemins d'écritures variées : Nouvelles 'encadrées', nouvelles 'humoristiques', 'fantastiques' et nouvelles 'érotiques' sont à l'ordre du jour pour la rentrée de septembre... Bref, tout un programme donnant lieu à la **confection de recueils de l'ensemble des textes produits.**

Jocelyne, dont le parcours atypique tant à l'université du temps libre que dans un atelier d'écriture théâtrale et à l'éducation populaire de Toulouse lui a permis d'animer depuis l'année 2000. À Puymoyen, elle propose un **atelier original baptisé 'Sur le vif'.**

Marcher, observer, restituer les notes prises sur le vif jusqu'à écrire une histoire, une nouvelle instant, un conte, un poème selon les contraintes proposées. Le plus souvent, chacun va où le vent le pousse pour écouter avec plaisir le mouvement des plumes et leur cheminement au-delà des limites.

Le parc Simard de Puymoyen, la bibliothèque ou l'atelier de patchwork ont été des lieux de prédilection pour embarquer dans des écritures inattendues.

Et pourquoi pas maintenant chercher l'inspiration sur un quai de gare ?

Elle a animé un week-end en juin à Montbron dont le thème était '*Le pont*'.

Martine anime des ateliers depuis l'année 2000. Formée aux ateliers d'écriture dans le cadre de la formation continue organisée par '*les Ateliers des Thérapeutes du Langage et de la Communication*' de Bordeaux, elle a également assisté à un atelier '*Peinture-écriture*' organisé par ALEPH-écriture Paris.

Elle a désormais pris en charge l'atelier '*Eaux Claires de la Plume*' avec l'envie que cet atelier soit un atelier découvertes à l'aide de supports variés (mots-clés, titres de livres, textes, photos, créations personnelles de hasard...) afin d'essayer de bousculer les habitudes de chacun.

Multiplier les expériences de partage d'idées et d'écrits afin que chaque écrivain se retrouve avec une liste de mots ou de ressentis autres que les siens avec pour objectif d'amener les participants à se laisser surprendre, lâcher prise, oser et accepter que les mots s'entrechoquent, échappent au 'convenu' afin de sortir de la zone de confort du récit de vie dans lequel il est facile de s'enfermer.

Énergym

TOUJOURS EN FORME AVEC ÉNERGYM !

Notre association sportive continue d'assurer avec succès la mission qu'elle s'est donnée qui est de proposer des cours de gymnastique pour le bien-être et la santé physique à un coût très accessible.

Durant l'année, 149 adhérents et adhérentes sont venus régulièrement aux trois cours qui ont lieu chaque semaine. Marie-Jo, notre animatrice propose des exercices variés sur des musiques entraînantes.

Les personnes qui seraient intéressées peuvent nous rejoindre :

- le **lundi de 18h à 19h30** dans la salle des fêtes
- le **mercredi de 8h45 à 10h15** dans la salle des fêtes
- le **mercredi de 20h à 21h30** dans le gymnase



Si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez téléphoner à Marie-Jo Crassin au **06 67 43 06 70** ou Marie-Pierre Mériçot, la présidente de l'association au **05 45 65 09 29**.

Les séances de gymnastique reprendront le **lundi 10 septembre**. Pour ceux et celles qui souhaiteraient essayer, la première séance est gratuite.

Festivallée

CONCERTS ET COMÉDIES

L'année 2018 a débuté, dès le mois de janvier, dans un grand éclat de rire partagé par les nombreux spectateurs qui ont assisté à la représentation de la pièce '*Un conseil très municipal*' interprétée avec brio par la compagnie **Jeux de planches**.

Un tel instant de bonne humeur ne pouvant se terminer au moment du clap final ; la soirée, riche en échanges divers, s'est prolongée autour d'un vin chaud et de galettes des rois.

Du 9 au 18 février, '*Musique en Festivallée*', festival désormais inscrit au calendrier des festivals de la Charente a permis d'offrir aux quelques 400 spectateurs présents, **des concerts d'une qualité unanimement reconnue.**

L'interprétation virevoltante et colorée de **chants flamenco** par le **groupe Solialma**, les **morceaux jazzswing** joués dans un style très 'Nouvelle-Orléans' par l'**orchestre Eric Luter Quintet**, l'évocation de l'**univers musical de Barbara** par **Danièle Cazenabe** et la reprise très personnelle par **Alain Veluet** des **poètes de la chanson française** ont su émouvoir le public en ravivant en chacun une étincelle de nostalgie.

En mars, le théâtre a de nouveau investi la salle des fêtes avec une pièce comique, '*La vengeance du caméléon*', écrite par Sauveur Rinaldi, interprétée par la **troupe Méli mélo** dont le jeu vif et soutenu fut accompagné avec originalité par un accordéoniste et un guitariste.

Le rideau de la saison théâtrale et musicale est tombé fin avril avec une nouvelle comédie intitulée '*Insignifiants détails*' qui permit à un public toujours conquis de savourer pendant deux heures des situations cocasses et amusantes remarquablement interprétées par **La Troupe du cloître de la Rochefoucauld**.

Enfin, Festivallée n'oublie pas les jeunes qui, plus tard assisteront peut-être à ses spectacles, en leur proposant, le 16 mai, dans le cadre de **Festijeunes**, une pièce écrite et jouée par les enfants de la troupe **Kinder théâtre** dans les locaux de l'école de Puymoyen.



Romano Swing

Le spectacle, librement inspiré du célèbre conte '*La Belle et la Bête*' a offert à une cinquantaine de jeunes spectateurs un agréable moment qui s'est prolongé par un savoureux goûter.

La programmation de ce premier semestre a permis, dans sa recherche d'ouverture culturelle associée à une exigence permanente de qualité, d'attirer **une fréquentation globale de près de 800 personnes** qui, d'après les différents artistes, constituent un public participatif, attentif et chaleureux.

Nous travaillons actuellement dans le même esprit à l'élaboration de la programmation de la saison **2018/2019** que nous avons la joie de vous présenter le **vendredi 14 septembre à partir de 18h30** à la **salle des fêtes**.

Foyer d'animation

RANDONNÉE, DANSE COUNTRY ET LECTURE

Fin juin s'achève la saison 2017/2018 des activités du Foyer.

Pour les activités en salle, pas de problème dû à la météo, par contre, **les randonneurs ont été gâtés par les caprices du temps** (pluie, vent, chemins boueux), mais cela n'a pas empêché les randonnées d'être agréables et un groupe toujours aussi nombreux.

Le 6 janvier, à l'issue de la galette des rois, le groupe country aidé par des

membres du bureau ont organisé un **bal de 200 danseurs environ**, venus de toute la Charente, et le succès était au rendez-vous.

À la bibliothèque, les lecteurs sont fidèles et nombreux. Merci aux amatrices Myriam, Michelle, Danielle et toutes les bénévoles qui assurent les permanences.

Notre trésorière Michelle Péraud veille

sur nos finances. Ses compétences nous permettent d'avoir des finances saines et surtout, pas d'erreur dans la gestion des salaires des animateurs sous contrat.

L'aide financière et matérielle de la municipalité nous permet de faire vivre le foyer d'animation et de maintenir toutes les activités.

Merci.

LA BIBLIOTHÈQUE : dans le cadre du festival 'Graines de Mômes', organisé par le Service départemental de la lecture, la bibliothèque du Foyer d'animation de Puymoyen a reçu la conteuse **Barbara Glet** de la compagnie 'Les Volubiles'. Son spectacle **'Moi, je ne suis pas un éléphant'**, destiné à un très jeune public (6 mois/4 ans) a eu lieu au Pôle Enfance de Puymoyen pour le plaisir des enfants du multi-accueil, des assistantes maternelles de la commune et de quelques familles. Le public a suivi avec attention le voyage imaginaire d'un enfant, rythmé de rencontres extraordinaires, où tout devient épopée et merveilleux.

Judo

N'hésitez pas à nous contacter :
06 88 67 94 90 - 06 76 53 95 68 - lcgaj@lcgaj.com

EXAMEN DE PASSAGE DE CEINTURE

L'antenne de Puymoyen, appartenant au club de La Couronne GrandAngoulême judo sera en activité jusqu'aux grandes vacances.

Fort de cette saison fournie en déplacements et en compétitions, ainsi que de leur assiduité et de leur sérieux, les jeunes judokas se préparent à l'examen de passage de ceinture.

L'accession au grade supérieur sera l'occasion pour les 25 judokas de finir cette année en beauté.

À noter que les cours sont ouverts à tous ceux qui voudraient essayer le judo.

De plus, l'année prochaine, les horaires seront identiques. Il y aura également toujours possibilité de faire prendre en charge vos enfants aux centres de loisirs.



Horaires des cours :

Le mercredi :
 • 4/5 ans : 15h15 - 16h
 • 6 ans et + : 13h45 - 14h45
 Salle des fêtes de Puymoyen, rue du Peusec

Marchez bio

LE MARCHÉ BIO DE PUYMOYEN

C'est 19 après-midis d'animation sur la place de Genainville, de septembre à juin, chaque 2nd et 4^{ème} mercredis du mois (sauf fin décembre), de 16h à 19h.

C'est aussi et surtout des produits locaux, frais, labellisés bio, à prix équitables, proposés par une équipe de jeunes producteurs motivés et engagés. N'hésitez pas à venir les rencontrer pour découvrir leur savoir-faire.

'Marchez bio', c'est l'association de soutien au marché qui œuvre pour le faire mieux connaître, pour l'animer, à l'image du marché bio de Noël, des paniers garnis à soupeser et de la rando organisés en mars et avril.

La rentrée 2018/2019 (14^{ème} saison) aura lieu les 12 et 26 septembre avec dégustation de produits bio.

Les amateurs de nouvelles technologies trouveront sur la page Facebook



de 'Marché bio Puymoyen' des photos et informations actualisées.

Il est toujours possible d'accueillir quelques stands bio complémentaires.

À bientôt sur le marché !

Parents d'élèves

BILAN DE NOS ACTIONS 2018

En ce début d'année, l'APE a organisé le traditionnel carnaval des écoles le 17 mars 2018.

Les 'Pirates et Princesses' étaient nombreux à partir à la chasse au trésor, à défiler et finalement se retrouver à la salle des fêtes pour danser, jouer et partager les délicieux gâteaux et brochettes de fruits préparés par les parents-pirates et les parents-princesses.

Pour sa 2^{ème} édition, la randonnée d'orientation a remporté un vif succès auprès des 21 équipes. 70 participants (contre 50 l'année passée) dont une quarantaine d'enfants accompagnés de parents sont partis de l'école maternelle à la recherche des 25 balises dispersées dans les différents quartiers de la commune et dans la vallée des Eaux-Clares.

« Un bon moyen de découvrir cette belle commune, quelques endroits insolites et des chemins que l'on n'a pas forcément l'habitude d'emprunter », nous ont dit les parents. Laura, Paul, Julien et Nathalie ont été les plus perspicaces dans leurs recherches avec 24 balises retrouvées en un peu plus de 3 heures.

Cette 2^{ème} édition a donc fait l'unanimité, les enfants ont été récompensés par une belle médaille ornée de la rose des vents, un petit cadeau et pour tous un bon goûter les attendait

Un grand merci à tous ceux qui nous permettent de réaliser nos manifestations festives : mairie, parents, équipes enseignantes et périscolaires !



au retour. Les 4 papas d'élèves actifs sur la préparation et l'organisation de cette randonnée et les bénévoles qui les ont soutenus, sont attendus pour l'édition 2019. En attendant, bonne préparation à tous. Entre temps s'est déroulée le vendredi 22 juin la kermesse des écoles.

Tennis de table

SUR LA BONNE VOIE

Depuis deux saisons, nous avons réorganisé le club et son bureau.

Notre effectif est en hausse avec 41 licenciés soit 9 de plus que l'an dernier. Nos jeunes aussi confirment cette augmentation avec 12 au lieu de 8 la saison dernière.

En terme de résultats, l'année est très encourageante. Nous avons 5 équipes en championnat par équipes seniors dont une en Régionale.

Notre équipe 1, après une belle saison, rejoint la régionale 2 grâce à une 1^{ère} place amplement méritée. Elle participera à la journée des titres de R3 début juin.

Nos équipes départementales (respectivement en D1, D2, D4, D4) se maintiennent toutes en finissant dans les 4 premières de leur poule. À rappeler que l'équipe 3 était en D3 et a accédé à la D2 en décembre dernier. L'équipe s'incline en 1/2 finales lors des titres de D3 début janvier.

En championnat jeunes, nous avons engagé une équipe en moins de 12 ans qui a évolué les 4 tours en D1. Cette année, 3 équipes ont été engagées dans la nouvelle coupe du Comité. Les finales ont eu lieu en juin.

Au niveau individuel, nos Puymoyennais ont participé au critérium fédéral, critérium vétéran avec 3 podiums, à différents tournois. La saison n'étant pas terminée, nous avons encore quelques compétitions où nous pouvons espérer des podiums.

Notre tournoi de doubles a encore connu un gros succès avec 61 équipes inscrites.



L'école de tennis de table est toujours très active avec 2 créneaux par semaine, le mercredi et le vendredi.

Les cours sont dispensés par un éducateur professionnel. De plus, de janvier à février, nous sommes intervenus avec 2 classes de l'école primaire. Pendant 6 séances, les CE2 et CM1 ont pu découvrir notre sport de façon ludique.

Le 25 mai dernier, avant le début du tournoi interne, les jeunes pongistes du TTP ont reçu des mains de Danièle Mériquier et Gérard Bruneteau les diplômes de la méthode française. 4 ont obtenu la balle blanche, 2 la balle orange et 1 la raquette de bronze. Ces diplômes correspondent à un niveau que les jeunes doivent atteindre pour les obtenir.

La saison se termine et reprendra à partir du lundi 27 août. Les entraînements ont lieu le lundi et le vendredi de 20h30 à 23h pour les adultes. Pour les jeunes, les entraînements reprendront le mercredi 12 septembre. Ils ont lieu tous les mercredis de 18h à 19h45, et à ce jour le vendredi de 18h à 19h30.

Pour tous renseignements :
06 15 85 72 25 - ttpuymoyennais@gmail.com
www.tpuymoyennais.fr
Facebook : Puymoyen Tennis de Table

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER

- Boire environ 1,5L d'eau par jour
- Passer du temps dans un endroit frais
- Manger en quantité suffisante
- Donner des nouvelles à ses proches

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.santé.gouv.fr/canicule • www.météo.fr

Si besoin, Mairie de Puymoyen : 05 45 61 10 54
Canicule info service : 0800 06 66 66

Usage d'un drone de loisir

Assurer la sécurité des personnes et des autres aéronefs est de votre responsabilité

- Je ne survole pas les personnes.
- Je respecte les hauteurs maximales de vol.
- Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit.
- Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.
- Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.
- Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés.
- Je respecte la vie privée des autres.
- Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
- Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.
- En cas de doute, je me renseigne.

L'utilisation d'un drone dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende en vertu de l'article L. 6212-4 du code des transports.
Faire survoler par un drone une portion du territoire français en violation d'une interdiction de survol est passible de 45 000 euros d'amende, 1 an de prison, et de la confiscation du drone en vertu des articles L. 6232-12 et L. 6232-13 du code des transports.
Règles d'un bon usage d'un drone de loisir
Pour plus d'information rendez-vous sur le site de la direction générale de l'Aviation civile :
www.developpement-durable.gouv.fr/Drone-accidents-téléphones.html

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
dgac

CCAS

PRÉVENTION CANICULE

Dans un contexte de fortes chaleurs prévues en juillet, août et septembre, le ministère de la santé a annoncé le 31 mai l'entrée en vigueur du dispositif saisonnier de prévention.

Activé du 1^{er} juin au 15 septembre, le dispositif met l'accent sur la veille et la prévention auprès des publics les plus vulnérables (personnes âgées, en situation de précarité...). Les recommandations à transmettre au grand public en cas de forte chaleur restent les mêmes que les années précédentes.

- Boire de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Se rafraîchir et se mouiller le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour
- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et, si possible, passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)
- Maintenir son logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Penser à donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide
- Si nécessaire, demander conseil à son médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

Déchets ménagers

7 DÉCHÈTERIES

Brie, Dirac, Fléac, La Couronne, L'Isle- d'Espagnac, Mouthiers-sur-Boëme et Soyaux sont réparties sur l'ensemble du territoire.

Ce sont des espaces clos, aménagés et gardiennés, permettant d'accueillir les déchets des particuliers qui ne sont pas des ordures ménagères.

Le service déchets ménagers vous invite à découvrir sa page Facebook www.facebook.com/pluspropremaville16/. Cet outil permet en effet une proximité avec les usagers. Les informations y sont visibles en temps réel et restent affichées et consultables dans le temps.

Les agents du service répondent quotidiennement à la fois à des sollicitations faites via les messages déposés, mais également aux commentaires laissés sur les publications diffusées par vos soins.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le pôle communication de proximité du service déchets ménagers via le numéro vert 0800 77 99 20.

La prochaine campagne de distribution des sacs poubelles jaunes 2018/2019 aura lieu place de la salle des fêtes les 1^{er}, 2 et 3 octobre 2018 de 13h à 18h sur présentation d'une pièce justificative de résidence (feuille d'impôts ou facture de téléphone, d'électricité...).

Civisme

BRUITS DE VOISINAGE

Plages horaires réglementées

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermiques ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement, ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

En matière de radio, télévision, chaîne hifi, instruments de musique... mais également en ce qui concerne l'utilisation d'appareils ou machines utilisées pour des travaux, les propriétaires sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

TAILLE DES HAIES ET ÉLAGAGE

Obligations des résidents

Il incombe aux résidents (propriétaires et locataires) de tailler à l'aplomb de la limite des propriétés les haies, arbres, branches qui débordent sur le domaine public (trottoirs, chaussées) et créent une gêne à la circulation des passants ou véhicules, ainsi que les racines qui avancent sur le sol des voies communales, et de dégager les déchets verts en déchetteries.

De même, les riverains de la voie publique ont l'obligation légale d'élaguer les végétaux qui leur appartiennent en bordure de voirie afin de permettre aux réseaux aériens d'électricité ou de téléphone de fonctionner sans gêne.

ERDF et/ou ORANGE peuvent à tout moment procéder à cet élagage (ou abattage en cas de danger imminent) aux frais des résidents et avec la contrainte de procéder à l'évacuation des branches.

Le fait de déplacer, détériorer, dégrader de quelque manière que ce soit une installation d'un réseau ouvert au public ou de compromettre le fonctionnement d'un tel réseau est puni d'une amende de 1 500 € (article L65 du code des Postes et communications électroniques) et la mise en cause de la responsabilité civile du propriétaire de l'objet ayant causé le dommage (art 384 du Code Civil) induisant le remboursement des travaux de remise en état du réseau.

En cas de danger grave, ou imminent, le maire peut en vertu de l'article L2212-4 du code général des collectivités territoriales lui donnant pouvoir de prescrire toutes mesures de sûreté exigées par les circonstances, décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique.

Les problèmes de voisinage d'ordre privé liées à des plantations relèvent du médiateur de justice, et non de la mairie.

ANIMAUX

Obligations des propriétaires de chiens et chats

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit et de veiller à ce qu'il ne divague pas sur la voie publique.

Tout propriétaire est tenu pour responsable des dommages que son animal de compagnie pourrait occasionner.

La commune va prochainement être dotée d'un lecteur de puces. Il est convenu que les animaux pourront séjourner une nuit sur place dès lors qu'elles satisferaient pleinement aux clauses d'hébergement.

Pour les animaux qui n'auraient pu être remis à leur propriétaire les animaux se verront être remis à la fourrière.

Naissances

- 28 janvier 2018
Jeanne, Angéline, Valentine LAMOTTE
- 2 février 2018
Sonia, Yamna EL JAI
- 5 février 2018
Léonie, Françoise, Rachel BERNOUD
- 11 juin 2018
Lyana, Maria, Isabelle FERNANDES



Mariages

- 20 janvier 2018
Patrick, Henri, Pierre MOREAUD & Colette, Marie-Rose RAYMOND
- 19 mai 2018
Patrice, Aimé, Marc PÉCHOT & Catherine, Claudine, Thérèse HENRY



Décès

- 4 janvier 2018
Jean GARGOVITH
- 8 janvier 2018
Christiane GABRIEL, veuve MURAT
- 11 février 2018
Gérard, René PAPOT
- 3 mars 2018
Jean, Paul, Henri, Georges COUTENCEAU
- 7 mars 2018
Colbert, Marcel, Angel GIRAUDEAU
- 23 mars 2018
Marcelle, Gabrielle MARCHIVE, veuve FORESTIER
- 31 mars 2018
Yvon, Jean, René BERNARDIE
- 13 avril 2018
Robert, Henri RIVASSEAU
- 23 avril 2018
Robert, Gabriel GADIOUX
- 5 mai 2018
Eliette, Jeannine, Renée NADAUD, veuve CHAUVÉAU
- 11 mai 2018
Virginie LOPEZ, épouse ALMODOVAR
- 29 mai 2018
Jean-Charles, Richard, Georges DURAND
- 4 juin 2018
Pierre, Jean, Robert GAUTIER



Juillet

- Samedi 21** - Esplanade de la salle des fêtes
 ◦ Apéritif concert

Août

- Samedi 4** - Place du Petit Rochefort
 ◦ Fête de quartier

- Dimanche 19** - Salle des fêtes
 ◦ Festival de l'accordéon
 Comité des Fêtes

- Vendredi 17 au samedi 1^{er} sept.**
 Salle des sports
 ◦ Tournoi Tennis OPEN

Septembre

- Samedi 1^{er}** - Torsac
 ◦ Jeux Inter-villages

- Lundi 10** - Salle des associations
 ◦ AG de l'APE

- Judi 13** - Salle des associations
 ◦ AG de Festivallée

- Vendredi 14** - Salle des fêtes
 ◦ Présentation de la saison
 Festivallée

- Judi 20** - Salle des associations
 ◦ ASECP Volcanologie

- Vendredi 28** - Salle des associations
 ◦ AG d'Encr'Âges

- Dimanche 30** - Salle des fêtes
 ◦ Bric-à-brac
 Comité des Fêtes

Octobre

- Vendredi 5** - Salle des associations
 ◦ AG d'ASECP

- Samedi 6** - Salle des fêtes
 ◦ Concours de belote
 Amicale Pétanque

- Dimanche 7** - Salle des fêtes
 ◦ Rando VTT et pédestre
 du Cyclo club

- Vendredi 12** - Salle des fêtes
 ◦ Repas et LOTO
 du Club des Aînés

- Samedi 13** - Salle des fêtes
 ◦ Festival des mots Encr'Âges

- Dimanche 14** - Salle des fêtes
 ◦ Festivallée

- Judi 18** - Salle des associations
 ◦ ASECP Volcanologie

- Vendredi 26** - Salle des associations
 ◦ AG Cyclo Club

- Samedi 27** - Salle des fêtes
 ◦ Balade des Eaux Claires
 Halloween et trail de nuit

Novembre

- Dimanche 4** - Salle des fêtes
 ◦ Festivallée

- Samedi 10** - Salle des fêtes
 ◦ LOTO de l'ASP

- Dimanche 11** - Salle des associations
 ◦ Cérémonie au monument
 aux morts suivie d'un vin
 d'honneur

- Judi 15** - Salle des associations
 ◦ ASECP-Volcanologie

- Dimanche 18** - Salle des fêtes
 ◦ Bourse aux jouets de l'APE

- Mercredi 21** - Salle des associations
 ◦ AG Marchez Bio

- Samedi 24** - Salle des fêtes
 ◦ Soirée 'Fruits de Mer'
 de l'Amicale Pétanque

- Lundi 26** - Salle des associations
 ◦ Atelier Encr'Âges

- Vendredi 30** - Salle des sports
 ◦ Téléthon

Décembre

- Samedi 1^{er} et dimanche 2**
 Salle des fêtes
 ◦ Marché de Noël et Téléthon
 Comité des Fêtes

- Mercredi 5** - Salle des associations
 ◦ Cérémonie des Anciens
 Combattants

- Dimanche 9** - Salle des fêtes
 ◦ Festivallée concert de Noël

- Mercredi 12** - Salle des fêtes
 ◦ Marché BIO de Noël

- Vendredi 14** - Salle des fêtes
 ◦ Repas de Noël du Club
 des Aînés

- Judi 20** - Salle des associations
 ◦ ASECP Volcanologie

- Lundi 31** - Salle des fêtes
 ◦ Réveillon organisé
 par le Comité des Fêtes

